



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impact environnemental du numérique

Question écrite n° 15701

Texte de la question

M. Patrice Anato appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique sur l'impact environnemental du numérique. Le rapport Clicking Clean publié le 10 janvier 2017 par Greenpeace rappelait que le secteur informatique représentait 7 % de la consommation mondiale d'électricité. Si Internet était un pays, il serait le troisième plus gros consommateur d'électricité au monde derrière la Chine et les États-Unis. Selon certaines estimations, la pollution générée par l'industrie du net et son impact sur le climat sont équivalents à ceux du secteur de l'aviation. La consommation électrique mondiale engendrée par le digital pourrait attendre 50 % en 2020. Or 73 % des Français indiquent ne pas connaître l'écologie digitale et le score moyen des bonnes pratiques dans les entreprises est de 59 %. L'image immatérielle du numérique permet parfois d'occulter son impact réel sur les ressources de la planète notamment sur les consommations croissantes de matières premières qu'elle engendre tel que le cuivre, l'or, le lithium, le tantale, le cobalt, le gallium ou les terres rares. Si le numérique est une solution pour répondre aux défis environnementaux *via* les solutions de la « clean tech », la part du numérique dans les émissions de gaz à effet de serre est insoutenable pour l'environnement. L'empreinte carbone du climat augmenterait de 9 % annuellement alors même que les potentialités à venir de la *blockchain* et de l'intelligence artificielle sont énormes. Si l'intelligence artificielle et le numérique doivent être un facteur de transformation pour le meilleur de notre société, la préservation de la planète est tout aussi importante. En conséquence de quoi, il lui demande de bien vouloir préciser l'action du Gouvernement dans la réduction de l'empreinte carbone du numérique.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Anato](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15701

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Numérique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er janvier 2019](#), page 12347

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)